

Gate Gourmet évite la grève en attendant la conciliation

Paru le Vendredi 25 Janvier 2008 dans le journal Le Courrier
MARC MENICHINI

GENÈVE - La grève du personnel de l'entreprise de restauration annoncée hier n'a pas eu lieu.

La direction a demandé une conciliation, réduisant syndicat et personnel au silence.

Le torchon brûle entre la direction de Gate Gourmet Genève et son personnel. Les dirigeants de la société de restauration ont refusé les dernières propositions du Syndicat des services publics qui a annoncé, mercredi en début d'après midi, l'échec de la négociation et son soutien à la grève décidée par l'assemblée générale du personnel.

Une grève étouffée quelques heures plus tard par Gate Gourmet. Saisie par la société, la Chambre des relations collectives de travail (CRCT), organe qui traite des conflits autour des conditions de travail, a en effet ouvert une procédure de conciliation. «C'est une manoeuvre; les dirigeants suspendent ainsi la volonté de grève de ses employés», dénonce Christian Grobet, l'ancien député de l'Alliance de gauche, venu hier matin devant l'entreprise, accompagné de quatre personnalités de gauche, pour montrer sa solidarité envers le personnel et le syndicat «muselés».

Gate Gourmet Genève et ses employés ne s'entendent plus depuis bientôt une dizaine d'années. Aucune des négociations entre les deux partenaires n'a abouti. Les dernières en date portaient sur le renouvellement de la convention collective de travail (CCT). La société demandait un allongement du temps de travail, la suppression des pauses de quinze minutes et proposait une augmentation de salaires de 2 à 3%. «Inacceptable» pour le personnel qui, au début de cette année, est tombé dans un vide conventionnel. «La société se porte très bien», affirme Christian Brunier, député socialiste présent ce matin. «Chaque unité de Gate Gourmet doit faire 12% de bénéfices, alors que les multinationales fixent en général ce taux à 8% pour leurs succursales.» Et les politiciens «grévistes» de fustiger la participation forcée des employés à la réalisation de cet objectif. Comment? Par des contrats précaires ou encore la stagnation des salaires depuis près de dix ans pour certains.

Au début de cette semaine, le personnel a proposé un dernier compromis: la suppression des pauses en échange d'une hausse salariale de 4%, ce qui reviendrait à 0,8% en termes réels. Si la direction refuse, ce sera la grève, a décidé le personnel. Les deux parties devaient se rencontrer le 23 janvier. «Nos expériences de négociations passées nous ont incités à faire une demande de conciliation à la CRCT», explique Brigitt Trindler, attachée de presse de Gate Gourmet Suisse. Une requête envoyée avant même cette négociation.

Selon le tract distribué par les politiciens, les dirigeants auraient ainsi programmé l'échec des négociations. En effet, le 23 janvier, Gate Gourmet refuse la proposition du personnel. Alors que le syndicat prépare la grève, Gate Gourmet l'informe de la réponse de la CRCT. Les deux parties sont convoquées le 29 janvier à une séance de conciliation. «Nous avons envoyé les deux convocations en même temps, confirme Pierre Heyer, président de la CRCT. Aucune grève, aucun licenciement et aucune médiatisation ne sont autorisées», ajoute-t-il. «Comme le personnel n'a plus le droit de s'exprimer, on doit se mobiliser», s'exclame Monique Boget, la maire socialiste de Meyrin. «C'est inadmissible, s'emporte Pierre Vanek, ancien député de Solidarités. Il faut maintenant étendre ce mouvement de soutien.» Christian Brunier attend «une intervention forte du gouvernement.» Dans ce sens, il a déposé hier soir une proposition de motion devant le Grand Conseil.